

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 08 novembre 2024

Le huit novembre deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 novembre 2024.

Membres en exercice: 11 Présents: 8 Votants: 9 Pour:9 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Franck LAURAIRE, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Thomas DEVAUD

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Damien MALIGE représenté par Monsieur Marc PRADAL

Mr Monsieur Hervé CHALMETON a été nommé secrétaire.

**OBJET: Subvention - Ecole publique du Gévaudan
DE_2024_048**

Madame la Maire,

PRESENTE la demande de subvention de l'Ecole Publique du Gévaudan dans le cadre de son projet d'école à la forêt qui aura lieu dans la forêt de la Chazette;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

DECIDE d'attribuer la subvention suivante :

- Foyer Culturel Laïque - école publique du Gévaudan : 50,00 €

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.



Rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification le :

14 NOV 2024
14 NOV. 2024

Date de transmission de l'acte: 14/11/2024

Date de réception de l'AR: 14/11/2024

048-214800898-DE_2024_048-DE

A G E D I